 **PROCES VERBAL**

 **65ème ASSEMBLEE GENERALE DU 25 mars 2019**

Lieu : Club-house- 20h00

***Tractanda :***

1. Ouverture et salutations
2. Acceptation du procès-verbal de l’assemblée générale du 23 avril 2018
3. Rapport d’activités 2018

3.1 du président

3.2 équipes interclubs

3.3 mouvement juniors

 4) Comptes 2018

4.1 rapport de la caissière

4.2 rapport des vérificateurs

4.3 acceptation des comptes 2018, décharge à la caissière et au comité

5) Budget 2019

6) Admissions / démissions

7) Interclubs 2019 : composition des équipes

8) Activités 2019 : tournoi printemps et noël, tournoi interne, Fête du sport, Loto

9) Election du comité et des vérificateurs des comptes

10) Divers

**1. Ouverture et salutations**

Le président ouvre la séance à 20h05 et salue toutes les personnes présentes à cette 65ème assemblée générale.

Présents : 14 personnes selon la liste en annexe, soit le président et responsable juniors, Giancarlo Brambilla, le vice-président, Tobias Habegger, la caissière – secrétaire , Véronique Schenk, le responsable commission technique, Pierre-André Gertsch, le responsable sponsoring, Didier Peng, la secrétaire PV, Sarah Peng, Cinzia Haibucher ,Melvin Schneider, Bastien Faivre,Olivier Heimann, Yann Alves da Silva, Maël Perrin, Lucas Perrin, Jean-Jacques Beuchat.

Sont excusés : Serge Zwahlen, Jean-Claude, Rose-Marie, Christopher et Gaëtan Affolter, Manon Peng, Mathieu Caroli, Pascal Chatelain, Jonathan Schindler, Louis Gafner, Loris Roth, Yves Perrin.

**2. Acceptation du procès-verbal de l’assemblée générale du 23 avril 2018**

Ce procès-verbal est à disposition toute l’année au club-house. Accepté avec un grand merci à la secrétaire.

**3. Rapport d’activités 2018**

 **3.1 du président / Giancarlo Brambilla**

Le président remercie le comité pour son soutien durant l’année 2018, tâches reprises un peu à la va-vite mais remplies avec succès.

Grâce à nos engagements lors de nos manifestations (divers tournois et fête du village) la commune a versé au club la somme de 3'440.- pour nous soutenir, en plus des 10'000.- annuels. La somme de 250.- a été versée sous forme de bons cash de Frijune ainsi que la somme de 918.- du Fonds du sport (pour la relève) . Nous attendons encore 500.- pour les tournois de printemps Le comité et les membres présents remercient le président pour son travail de recherche de soutien financier.

 **3.2 rapport des équipes interclubs**

Trois équipes engagées en 2018 ;

Equipe 45+ 2e ligue : éliminée au 2ème tour de promotion et donc restera en 2e ligue en 2019.

Equipe 35+ 3e ligue : 4ème place sur 6, l’équipe est dissoute en 2019.

Equipe 3e ligue active : 4ème de leur groupe, vont viser la 2ème ligue en 2019.

 **3.3 rapport mouvement junior**

Les cours juniors continuent sur leur pente ascendante, plusieurs options sont en réflexion pour développer les cours sur le site de Reconvilier.

**4. Comptes 2018**

 **4.1 rapport de la caissière**

Grâce à la subvention de la commune tous les comptes sont positifs.

Copies des comptes sont remises aux participants et les différentes rubriques sont commentées.

Total des dépenses : Fr. 52'183,43

Total de recettes : Fr. 48'640,95

Soit un déficit de : Fr. 3'542’48

N’ayant pas reçu à temps en 2017 l’aide communale nous avons dû nous acquitter du double de la somme en 2018 . Ce qui signifie que nous sommes partis avec plus de 7000.- chf sur le compte et donc en fait nous avons un bénéfice de 3500.--.

Comptes juniors : Fr. 6'188,53

Dépenses en 2018 : Fr. 7'678,00

Soit un déficit de : Fr. 1'489,47

Didier Peng fait remarquer qu’au vu du travail de conciergerie effectué par Giancarlo nous devrions envisager d’augmenter le salaire prévu à cet effet. Giancarlo refuse temps que le club n’est pas fini son amortissement et préfère rester au même tarif. A revoir plus tard.

 **4.2 rapport des vérificateurs des comptes**

Géraldine Mougenot et Jean-Claude Affolter ont vérifié les comptes et par leurs signatures ont déclaré corrects et donné décharge à la caissière. Malheureusement tous les deux sont absents à l’assemblée. (Mme Mougeneot ayant démissionné du club depuis et n’a pas reçu la convocation à temps, M.Affolter en vacances)

**4.3 acceptation des comptes 2018, décharge à la caissière et au comité**

 Les comptes 2018 sont approuvés et tout est accepté à l’unanimité par des applaudissements. Merci à tous.

**5. Budget 2019**

Des copies du budget détaillé de 2019 sont distribuées et commentées.

Total des dépenses du budget : Fr. 33’890.-

Total des recettes du budget : Fr. 33’100.-

Total des dépenses du budget : Fr. 6’850.-

Total des recettes du budget : Fr. 7’400.-

( subventions J+S et relève sont prévues)

Le budget 2019 est approuvé.

**6. Admissions / démissions**

Nous avons reçu 22 démissions et accueilli 17 nouveaux membres. A ce jour nous sommes 75 membres juniors compris.

**7. Interclubs 2019 : composition des équipes 2019**

2 équipes engagées

Actif 3e ligue

Messieurs 45+ 2e ligue

Nous espérons la formation d’une nouvelle équipe en 2020 féminine ou masculine.

**8. Activités 2019**

 8.1 Tournoi de printemps

 8.2 Fête du sport samedi 10 août 2019

 8.3 Tournoi interne swiss tennis ouvert pour tous de juin à septembre

 8.4 Tournoi de Noël 2019

 8.5 Organisation du loto avec l’aide de Lotojura Passion qui aura lieu le 2 novembre prochain.

**9. Election du nouveau comité**

Le comité est remercié pour son travail et est reconduit pour l’année 2109

**Composition du nouveau comité :**

Président : Giancarlo Brambilla

Vice-président : Tobias Habegger

Caissière et courrier : Véronique Schenk

Technique : Pierre-André Gertsch

Sponsoring : Didier Peng

PV : Sarah Peng

Pascal Chatelain ne fait pas partie du comité mais est le responsable IC.

Suite au départ de Mme Mougenot un nouveau vérificateur de comptes doit être nommé. Cinzia Haibucher se propose.

Vérificateurs des comptes : Cinzia Haibucher et Jean-Claude Affolter

 Le nouveau comité ainsi que les vérificateurs sont élus à l’unanimité par l’assemblée présente.

**10. Divers**

10.1 Décision du comité de donner les informations importantes aux capitaines qui sont eux-mêmes responsables de leur équipe. Les capitaines doivent tenir chaque membre au courant des événements obligatoires de participation aux diverses manifestations du club. Nous recevons des subventions par la commune et le club paie pour les équipes IC, cela est normal que la présence des joueurs des IC soient demandées lors des manifestations. Si un membre ne participe pas il recevra une amende de 50.- .Cette responsabilité incombe aux capitaines des équipes qu’ils doivent tenir informées !

10.2 Suite aux dégâts d’eau la commune a déclaré le sinistre à son assurance et nous avons un carrelage et une peinture des murs refaits à neuf. Nous pensons à l’éventualité de mettre un poêle (sponsor) et à éventuellement changer la cuisine. Le comité se renseigne pour changer les projecteurs car en mettant des LED nous ferions des économies.

10.3 Tobias a représenté le club à l’assemblée des Sociétés réunies. Elle se porte bien mais les comptes de la fête du village ne sont pas encore bouclés. Il semble par ailleurs que la commune se montre gourmande quant à la location des salles pour les sociétés et les Sociétés réunies vont se renseigner sur cet état des faits.

Le comité des Sociétés réunies se compose actuellement d’un président et de deux membres. Ils décident de rester en place pour deux ans mais proposent un tournus entre les sociétés. Affaire à suivre.

10.4 Didier relève le grand travail et l’engagement effectué par le président et par son épouse Véronique et nous les remercions par de vifs applaudissements.

Giancarlo remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée et lève la séance à 20h50.Une petite collation est offerte.

Bévilard, le 25 mars 2019

 Le président La secrétaire